

Prochaines fêtes du Rhône

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ACTIVITÉ PATOISANTE VAUDOISE

Elle se donna au ralenti ces dernières semaines, en raison du beau temps qui fit suite aux longues semaines pluvieuses de l'été. Pour les patoisants terriens, le travail des champs primait !

Cependant, on fit l'effort magnifique de se rendre à la belle fête de Bulle.

De Savigny, un car y conduisit, dès le dimanche matin le Chœur mixte costumé vaudois qui se produisit l'après-midi dans deux chœurs, ainsi qu'au cortège avec le char des moissonneurs.

Quant à l'Amicale de Savigny-Forel, elle frêta un car pour son compte, alors que d'autres membres y allèrent en train ou en autos privées.

Au retour, elle soupa au Buffet de Châtel-Saint-Denis, où furent conviés les amis de Châtel. Une partie familière vaudoise-fribourgeoise des plus fraternelles, et qu'on songe à renouveler, s'organisa au pied levé... MM. Chaperon, président de l'Amicale de l'endroit, Kaelin, notaire, Maurice Chapuis, de Carrouge, Pasche, Mmes Suchet et Vauthey se produisirent pour le grand plaisir de tous.

L'Amicale du Mont-Pèlerin, elle aussi, vint en car à Bulle. Les amis Mouron, président, et Genton, secrétaire, ce dernier surtout, eurent mille peines à trouver, d'abord un car, puis les participants pour le remplir, ces derniers étant disséminés sur la montagne. Félicitations à ces braves.

De Granges-Lucens également, Michel Strickler, secrétaire, amena un bon contingent en petit autocar. Il mit tout son cœur à organiser ce voyage ; nous le complimentons sincèrement.

Quant à l'Amicale d'Oron, plusieurs de ses membres se rendirent individuellement à Bulle.

Enfin, du Pays d'Enhaut, les patoisants sont venus en nombre. On a salué avec plaisir Alfred Desplans et cette bonne et dévouée « Catalare », qu'il fait si bon rencontrer.

Inutile d'ajouter que tous les participants revinrent enchantés de tout ce qu'ils ont vu et entendu et ne peuvent que féliciter et remercier les Bullois et Gruériens qui ont eu le cran et le savoir-faire pour mener à bien ce réconfortant rassemblement patoisant.

Avec le mois de novembre, ces amicales reprendront leurs séances ordinaires, mensuelles ou bi-mensuelles, que nous leur souhaitons fructueuses et bien suivies. Autant que possible, le Conteur en indiquera les dates.

* * *

De Genève nous recevons le bulletin trimestriel de la Compagnie 1602. Celui-ci rappelle la promenade historique du 10 juin au château d'Oron, où fut convié notre secrétaire Oscar Pasche, d'Essertes. Il y parla du renouveau patoisant en Suisse romande et conta, pour le grand plaisir de l'assemblée, une anecdote de Marc à Louis, en patois vaudois, traduite ensuite en français.

Prochaines fêtes du Rhône

A l'unanimité l'assemblée de l'Union générale des rhodaniens a concédé les Fêtes du Rhône à la ville d'Annecy en 1957, à la ville de Lyon en 1958, à La Tour de Peilz en 1959, et à Thonon-les-Bains en 1960.

M. Serez, syndic de Morges a été nommé membre d'honneur.

POUR VOS ENFANTS



La joie de leur premier couvert

PERRENOUD & Cie

Horlogers - Bijoutiers - Orfèvres

Rue Pépinet 1

LAUSANNE